

Pantin, le 26/06/2023

Aux parents de 6ème/5ème

Casiers individuels

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Votre enfant peut bénéficier d'un casier individuel sur la cour. Ce casier a notamment pour but de lui permettre de ranger son sac ou son cartable, pendant les récréations, en particulier celle du déjeuner, ou lorsqu'il se rend en EPS.

Conditions de mise à disposition :

2 chèques : -Un chèque de caution de 30 € (qui vous sera restitué en fin d'année scolaire à la remise de la clé).

-Un chèque pour la location annuelle de 30 €.

Ces règlements s'effectuent par chèques libellés à l'ordre de "OGEC SAINT JOSEPH-LA SALLE-PANTIN".

L'élève est responsable de son casier.

Il vous sera demandé en cas de perte ou de casse de la clé une somme de 10€

Si vous êtes intéressés, vous voudrez bien remplir le coupon ci-dessous et le retourner à Madame CRUZ au collège pour le 5/09/2023 sous enveloppe portant la mention : "casier individuel".

Mme Cruz

Mme Fradin

Responsable vie scolaire

Chef d'Etablissement Collège /lycée

-----[?]-----
(Coupon à remettre sous enveloppe portant la mention CASIER INDIVIDUEL et à retourner au collège pour le 5/09/23).

CASIER INDIVIDUEL CLASSE DE 6ème/5ème

Je soussigné(e) M. – Mme : _____

Responsable(s) de l'enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ Niveau de Classe : _____

Souhaite disposer d'un casier pour l'année scolaire 2023/2024.

- Ci-joint : 2 chèques : -un chèque de caution de 30 € et un chèque de 30 € pour la location du casier (encaissé).

Fait à _____ le _____

(Signature du responsable)

01 48 45 85 60

12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN

contact@lasallepantin.fr

http://lasallepantin.fr

